

2B WESTERN

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7 500 euros
Siège social : 141 rue des Gobelets, Oingt
69620 VAL-D'OINGT
515 008 548 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 JUILLET 2026

[...]

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée unique, comme conséquence de l'apport susvisé, intervenu en date du 7 juillet 2026, décide de modifier l'article 6 - II des statuts comme suit :

« ARTICLE SIX : Apports – Capital social

[...]

II – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de sept mille cinq cents euros (7 500 €). Il est divisé en 750 parts sociales de 10 euros, entièrement libérées et attribuées en totalité à la société 5B EVENTS, au capital de 175 000 euros, ayant son siège social 141 chemin des Gobelets - Oingt - 69620 VAL-D'OINGT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 107 755 746 RCS VILLEFRANCHE-TARARE, suite à l'apport de 100% des titres détenus par Monsieur Raphaël BROUILLET et Madame Aurélie BROUILLET. »

SIXIÈME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.



LE GERANT

Signé par :
Raphaël BROUILLET
533F125CB2FC4F8...